



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE
DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 22 00043** du **13. JUL. 2023**
Un permis de construire a été délivré à

Domicilié (e) 50 Route de la Reine
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

En vue de la réalisation : Construction d'une résidence de 106 logements sur 1 niveau de
sous-sol

Sur un terrain sis RUE EUGENE SUE/GUYNEMER/PARIS
Cadastré AE613, AE716, AE622, AE612, AE623, AE611, AE715

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

Monsieur le Maire,



Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision
municipale n° **PC 94078 22 00043** du a été affichée en Mairie du
au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,